

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 29 Octobre 2020

Date d'affichage 29 Octobre 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 22 (+ 7 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20201106-DEL_20_11_04_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2020

Affichage : 07/11/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le QUATRE NOVEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame Cécile KNITTEL.

Etaient présents : Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, Mme Edith ALIX, M. Dominique MORANCE.

Excusés : M. Didier REVEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Françoise PELLODI (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Eric PAPILLON), M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Bénédicte MARCHAIS), M. Nicolas CHABLE (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Gérard GUESNE).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sylvie SEQUEIRA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

AJOUT D'UN TARIF POUR LA LOCATION D'UNE SALLE SPORTIVE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du maire.

RAPPELLE qu'il est nécessaire de proposer de nouveaux tarifs de location de salles de sports municipales.

Ces tarifs pourraient être calqués sur la tarification fixée chaque année par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour les Établissements scolaires du secondaire.

Après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs suivant :

TARIFS LOCATIONS INFRASTRUCTURES SPORTIVES FERTOISES (A L'HEURE)	
<i>GRANDE SALLE (plateau d'évolution de dimension supérieure ou égale à 40m x 20m)</i>	
tarif de base	8,81 €
supplément chauffage (décembre à mars)	2,44 €
supplément gardiennage	6,14 €
<i>PETITE SALLE ou SALLE SPECIALISEE</i>	
tarif de base	5,32 €
INSTALLATIONS EXTERIEURES ou DE PLEIN AIR (terrains football, rugby, piste athlé, roller,...)	
tarif de base	1,24 €
PISCINE par couloir de 25m	
tarif de base	15,33 €
INSTALLATIONS SPECIALES (anneau cyclable, boulodrome, stand tir à l'arc, ...)	
tarif de base	23,56 €
VESTIAIRES	
tarif de base	2,37 €

AUTORISE monsieur le maire, ou l'un de ses adjoints, à émettre les titres exécutoires de recettes correspondants.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire
Didier REVEAU